

Revue de presse du MEDEF IDF du mardi 26 septembre 2017

1	Actus franciliennes	2
2	Le déficit de l'Etat va se creuser fortement en 2018	3
3	CSG : 4,5 milliards de gain pour l'Etat en 2018	4
4	Flat tax : des abattements pro-entreprises maintenus	5
5	Le plan d'investissement fait la part belle aux compétences et à l'écologie	6
6	Contre le chômage, l'Etat sort le chéquier	8
7	Pisani-Ferry: «Chaque ministre devra répondre de ses résultats».....	9
8	Investissement public: le bonneteau des milliards	11
9	Jour J mardi pour la fusion Alstom-Siemens.....	13
10	STX, Alstom... Macron veut une rupture dans la politique industrielle française.....	14
11	Joon, la nouvelle compagnie low-cost d'Air France, propose Barcelone à 39€	15
12	Les acteurs du numérique vont refaire le monde à Paris	17
13	Code du travail : les routiers veulent bloquer la circulation automobile	18
14	Congé maternité: les dispositions de branche fragilisées.....	20
15	Projet de loi antiterroriste: La République en marche face à une double opposition.....	21
16	Les entreprises françaises à l'assaut du marché indien	22
17	Allemagne : les négociations pour une coalition s'annoncent difficiles pour Merkel	23

Bonne lecture et à jeudi 18h30 au C.N.R. à Marcoussis.

Jack CHOPIN-FERRIER

+336 60 83 94 78

::: ILE-DE-FRANCE

LES ECHOS – 26/09/2017

75 PARIS

RENCONTRES DE L'ACHAT D'INNOVATION EN SANTÉ

Jeudi 28 et vendredi 29 septembre, l'EHPPA (association d'acheteurs publics de 9 pays européens) organise les rencontres européennes de l'achat d'innovation en santé. Elles auront lieu au Centre Étoile Saint Honoré (Paris VIII). Au programme des rendez-vous B2B, des ateliers techniques ou par pays et une conférence plénière.

Plus d'informations sur : <http://www.rencontres-sante.com>

78 YVELINES

SOIRÉE ENTREPRISES ITINÉRAIRES EMPLOI

Jeudi 28 septembre, Le Campus, Cité de l'Innovation et des Métiers de Demain situé aux Mureaux, accueille la rencontre « Itinéraires Emploi » les entreprises Itinéraire Emploi ». La soirée s'adresse aux chefs d'entreprises de Seine Aval qui souhaitent dynamiser leur démarche de responsabilité sociale (RSE). Plus d'informations sur : <https://goo.gl/EgjX4h>

91 ESSONNE

QUINZAINE COMMERCIALE DU VAL D'ESSONNE

Du 30 septembre au 14 octobre, la Communauté de

communes Val d'Essonne organise sa quinzaine commerciale. Des jeux et des promotions sont prévus durant cette quinzaine. Certaines communes proposeront aussi des événements : marchés, concerts, etc. Plus d'informations sur : <http://www.cc-val-essonne.fr>

92 HAUTS-DE-SEINE

INSCRIPTION AU CHALLENGE INTER-ENTREPRISES SUR LE COVOITURAGE

Du lundi 2 au vendredi 13 Octobre, la Ville d'Issy-les-Moulineaux organise un challenge autour du co-voiturage. Grâce aux nouvelles technologies numériques, les entreprises installées sur son territoire pourront inciter leurs salariés à tester le Covoiturage 2.0 pour leurs trajets domicile-travail. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 29 septembre.

Plus d'informations sur : <https://goo.gl/cizx4P>

93 SEINE-SAINT-DENIS

1ÈRE ÉDITION DU SALON START-UP BANLIEUE

La première édition du Salon Start-up Banlieue aura lieu du 29 septembre au 1er octobre à Montreuil (les 29 et 30) et au Stade de France (dimanche 1er octobre).

Plus d'informations sur : <https://start-upbanlieue.com>

94 VAL-DE-MARNE

MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU D'IVRY-SUR-SEINE

Le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions au préfet du Val-de-Marne pour le projet de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) d'Ivry-sur-Seine. Tous les documents sont disponibles en ligne sur le site de la préfecture :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr>

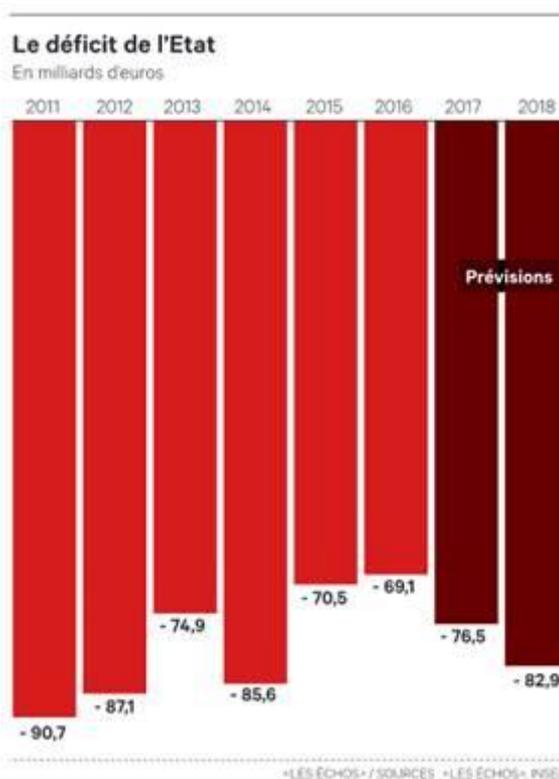
95 VAL-D'OISE

TROIS PROCHAINS ATELIERS GRATUITS D'INITIATIVE 95

L'association Initiative 95 propose des ateliers gratuits. Mardi 27 (14h30 - 17h30) l'atelier traitera du développement commercial : réussir un rendez-vous client. Mercredi 28, de 10h à 12h, il portera sur le potentiel du modèle économique et comment l'optimiser. De 14h à 17h, l'intervenant expliquera comment mettre en pratique la méthode du « Business Model Canvas ». Jeudi 29, de 9h30 à 12h, le thème de l'atelier sera la stratégie de communication. Ces ateliers ont tous lieu dans les locaux de l'antenne Est d'Initiative 95, 18 avenue du 8 Mai 1945 à Sarcelles. Inscription par e-mail à pace@initiative95.fr ou par téléphone au 01 30 31 96 13 en précisant l'atelier choisi ainsi que vos coordonnées.

::: ECONOMIE

2 Le déficit de l'Etat va se creuser fortement en 2018



EXCLUSIF - Si le déficit public doit s'améliorer l'an prochain, ce n'est pas le cas du solde budgétaire de l'Etat seul qui va repasser au-dessus de 80 milliards d'euros contre 69 milliards en 2016.

L'évolution paraît aller à rebours des promesses de sérieux budgétaire d'Emmanuel Macron. Si le déficit public (toutes administrations confondues) **est annoncé en net retrait l'an prochain à 2,6 % du PIB** (contre 2,9 % prévu pour 2017), le solde budgétaire de l'Etat, lui, va emprunter une pente contraire. Selon nos informations, le déficit de l'Etat devrait se creuser fortement par rapport aux années précédentes et s'établir à 82,9 milliards d'euros. Bien plus que les 69,1 milliards constatés pour 2016, et même que les **69,3 milliards qui avaient été budgétés pour cette année** dans le cadre du projet de loi de finances 2017.

Des écarts de gestion

Comment expliquer un tel écart ? Le gouvernement actuel pâtit en premier lieu des écarts de gestion de son prédécesseur. La cible de 2017 devrait ainsi être très largement ratée : le déficit est attendu à 76,5 milliards, selon nos informations, bien au-dessus des 69,3 milliards annoncés.

L'exécutif actuel y voit la preuve qu'il n'a pas fait preuve d'une dramatisation excessive en décrivant la situation dégradée des finances publiques qu'il avait trouvée à son arrivée aux manettes au printemps. L'**audit de la Cour des comptes fin juin avait notamment pointé du doigt** des postes de dépenses sous-budgétés, un coût de la recapitalisation d'Areva sous-estimé et certaines prévisions de recettes trop optimistes.

Baisse importante de prélèvements obligatoires

Mais ce chiffre dégradé de 2017 n'explique qu'en partie la dérive constatée pour 2018. A Bercy, on met en avant la baisse importante des prélèvements obligatoires (plus de 10 milliards) qui va reposer entièrement sur les épaules de l'Etat. Y compris la taxe d'habitation, puisque l'administration centrale va compenser le manque à gagner auprès des collectivités locales.

Le versement au profit du budget de l'Union européenne doit aussi grossir l'an prochain, dégradant automatiquement les comptes de l'Etat. Enfin, celui-ci ne bénéficiera pas des économies prévues pour la sphère des collectivités locales, puisqu'elles ne passeront pas par une baisse des dotations comme les années précédentes.

A Bercy, on assure que cette dégradation du déficit budgétaire de l'Etat ne suscite pas d'inquiétudes dans la mesure où le déficit public (qui inclut le solde de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales) est orienté nettement à la baisse, tout comme les dépenses publiques. Pourtant, la Cour des comptes avait déjà critiqué début 2017 le fait que l'effort de réduction des déficits reposait avant tout sur la Sécurité sociale et les collectivités territoriales. [Dans un rapport rendu fin mai](#), elle s'était également émue d'un « *déficit de l'Etat élevé qui ne se réduit plus depuis 2013* » si l'on écarte les dépenses exceptionnelles. Une tendance que ne semble pas contrecarrer le budget 2018.

Renaud Honoré

LES ECHOS – 26/09/2017

3 CSG : 4,5 milliards de gain pour l'Etat en 2018



La baisse en deux temps des cotisations sociales l'an prochain va offrir une bouffée d'oxygène aux finances publiques.

A court terme, [le transfert d'une partie des cotisations sociales vers la CSG](#) s'avère [une bonne affaire pour le gouvernement](#). Alors qu'il est en train de boucler les budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale, il se prépare à encaisser un gain net de 4,5 milliards d'euros en 2018.

La mesure a pourtant été conçue pour être neutre sur un plan budgétaire. Le coût total de la hausse de 1,7 point de la CSG, soit 22,6 milliards d'euros, doit être intégralement répercuté en baisse de cotisations pour les actifs. Et c'est effectivement ce qui est prévu... pour 2019.

Suppression par paliers des cotisations

En 2018, la suppression des cotisations salariales maladie et chômage va se faire par paliers pour les salariés du privé : -2,2 points en janvier, puis -0,95 point à l'automne. C'est ce décalage dans le temps qui va permettre d'engranger des économies, même si le gouvernement a promis qu'il y aurait un gain d'emblée pour les salariés.

Au total, le gain de pouvoir d'achat promis aux actifs en année pleine s'élève à 7 milliards d'euros. Seuls [75% des indépendants](#) gagneront au change, avec une baisse dégressive de leurs cotisations maladie, ciblant ceux qui gagnent moins de 43.000 euros par an. La mesure sera neutre pour les autres indépendants.

[Quant aux fonctionnaires](#), ils ne devraient pas accroître leur pouvoir d'achat, mais juste voir leur perte compensée. En effet, l'exécutif considère qu'un geste n'a pas lieu d'être, étant donné

l'augmentation du point d'indice, la refonte des carrières dans la fonction publique et la progression naturelle des traitements.

Les grands perdants de cette réforme de pouvoir d'achat sont les retraités, qui seront contributeurs nets - un choix assumé par le gouvernement. Toutefois, le sort des retraités modestes, juste au-dessus du seuil d'exonération de CSG (1.350 euros par mois pour une personne seule de plus de 65 ans), pourrait être adouci. [La majorité parlementaire planche](#) sur des amendements allant dans ce sens pour au moins lisser les seuils.

Les bénéficiaires de revenus du capital sont les autres contributeurs nets, puisque la hausse de CSG s'appliquera. Les revenus fonciers, qui ne seront pas concernés par la nouvelle «flat tax» de 30%, verront ainsi leur fiscalité augmenter de 1,7%.

Solveig Godeluck

LE FIGARO – 26/09/2017

4 Flat tax : des abattements pro-entreprises maintenus



INFO LE FIGARO - Le prélèvement forfaitaire unique coûtera à l'État 1,3 milliard en 2018, puis 2 milliards en 2019.

L'équation du gouvernement pour créer le «prélèvement forfaitaire unique» (PFU) de 30 % sur tous les revenus du capital n'est pas simple à suivre. Objectif: que la réforme, inscrite dans le projet de budget 2018 qui sera présenté mercredi en Conseil des ministres, ne fasse aucun perdant. Ou presque. Or, cette «flat tax» écrase par définition toutes les niches fiscales existantes. Toutes? Eh bien non. Selon nos informations, Bercy a finalement décidé de faire des exceptions. Le dirigeant de PME voulant céder son entreprise à l'heure de partir à la retraite continuera en effet à bénéficier d'un abattement de base sur sa plus-value de 500.000 euros, reconnaît-on à Bercy.

Autre particularité de cette réforme, déjà connue: le contribuable pourra opter pour l'ancien système de taxation des revenus du capital, à savoir le barème de l'impôt sur le revenu (IR), si cela lui est plus profitable.

Ce sera le cas, en réalité, si son taux d'imposition est inférieur à 12,8 %. Mais aussi, finalement, dans d'autres situations! En effet, a-t-on appris de source proche du dossier, Bercy aurait décidé de maintenir, dans le cas où le contribuable opte pour le barème, l'abattement de 85 % sur les plus-values réalisées lors de la vente d'actions d'une société de moins de dix ans. [Une mesure pro-start-up](#). De même, l'abattement de 65 % pour durée de détention de plus de huit ans serait maintenu au cas où l'investisseur choisit d'être imposé selon le barème de l'IR et non le PFU.

La réforme devrait coûter 1,3 milliard d'euros en 2018 en moindres recettes d'impôt sur le revenu et de 1,93 milliard en 2019, d'après les dernières estimations du ministère des Finances. Favoriser l'attractivité de la place financière française contribuera donc [à creuser un peu le déficit](#).

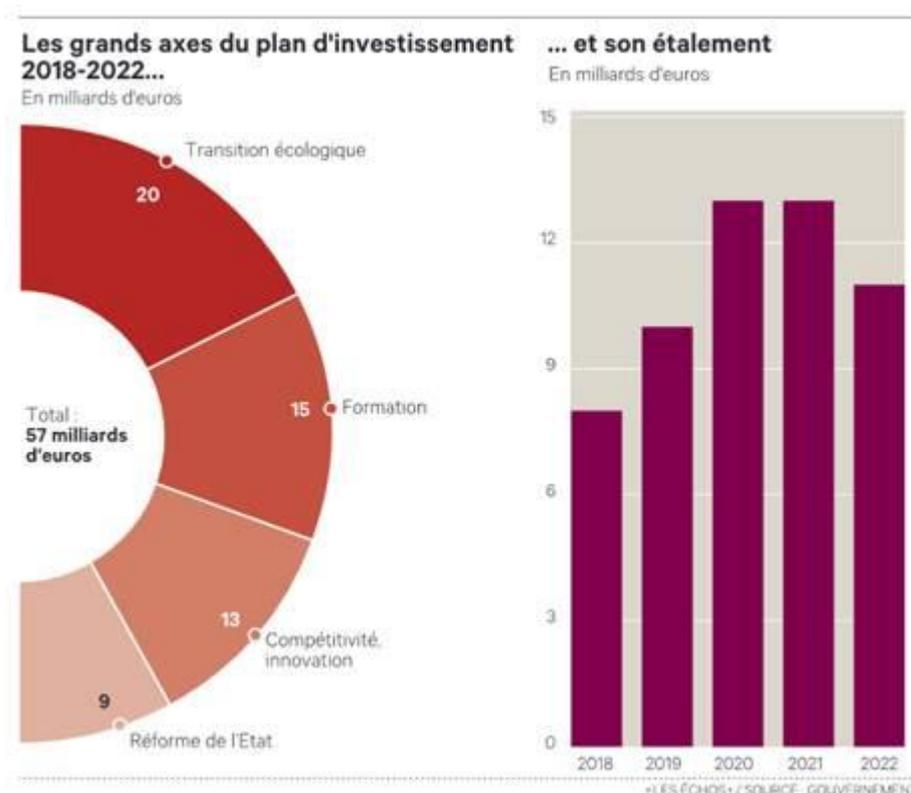
Les 2 milliards de la transformation du CICE

Celui-ci, d'ailleurs, devrait se creuser à 83 milliards d'euros en 2018, contre 76,5 milliards attendus en 2017, indique une source proche du dossier, confirmant une information des *Échos*. Ce dérapage s'explique à hauteur de 5,6 milliards par des baisses d'impôts. Par ailleurs, le projet de budget pour 2018 comporte également le détail de la grande bascule, qui surviendra en 2019, du [crédit d'impôt compétitivité emploi \(CICE\)](#) en baisse pérenne de cotisations sociales employeurs. Cela devrait générer, pour l'État, pas moins de 5 milliards d'euros de recettes supplémentaires d'impôt sur les sociétés, d'après les derniers chiffres de Bercy. Sur cette somme, seulement 3 milliards d'euros seront redistribués sous forme de baisse de charges entre 1 et 1,6 smic, d'après l'évaluation préalable de la mesure.

Guillaume Guichard

LES ECHOS – 26/09/2017

5 Le plan d'investissement fait la part belle aux compétences et à l'écologie



Une bonne part des 57 milliards d'euros prévus sur le quinquennat sont consacrés à la formation. Il s'agit aussi pour l'exécutif d'accompagner les réformes et le budget 2018.

Un plan d'investissement différent des précédents et qui ne coûtera pas trop cher. C'est un peu ce que le Premier ministre, Edouard Philippe, et l'économiste Jean Pisani-Ferry, qui l'a conçu, ont vendu lundi en présentant [le plan d'investissement](#) promis par Emmanuel Macron, d'un montant de 57 milliards d'euros sur le quinquennat.

C'est en partie vrai. La notion d'investissement est comprise au sens économique et pas seulement comptable. « *La France ne souffre pas d'un manque d'investissement public* », a

expliqué Jean Pisani-Ferry, coordinateur du programme présidentiel d'Emmanuel Macron. L'état des infrastructures publiques n'exige pas d'effort particulier, sauf dans certains domaines précis. La notion d'investissement est donc élargie notamment aux compétences des Français. « *Quand on forme un sans emploi ou quand on aide l'agriculture à changer de mode de production, c'est de l'investissement* », a fait valoir Jean Pisani-Ferry.

Message politique avant le budget

Environ 15 milliards d'euros seront affectés à la formation. « *La plus grande sécurité dans le monde qui vient, ce sont nos compétences individuelles et collectives* », a insisté Edouard Philippe. Cette somme « *profitera à ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi* », c'est-à-dire les chômeurs peu qualifiés et les jeunes, sans diplôme ni travail, a plaidé l'hôte de Matignon. « *Un million de jeunes de moins de 26 ans ne sont ni à l'école ni en formation, ni en emploi* », a rappelé Edouard Philippe.

Pour le Premier ministre, à l'heure de la réforme du code du travail, censée rendre le marché plus flexible, il s'agit aussi de faire passer un message politique. Alors que le budget 2018 qui sera présenté mercredi prévoit une réforme de l'impôt sur la fortune et 16 milliards d'euros d'économies, les Français les plus en difficulté ne seront pas oubliés. Le plan montera en puissance dès l'an prochain puisque 7 milliards d'euros, dont une partie importante sur la formation, sont prévus.

Sanctuariser l'investissement

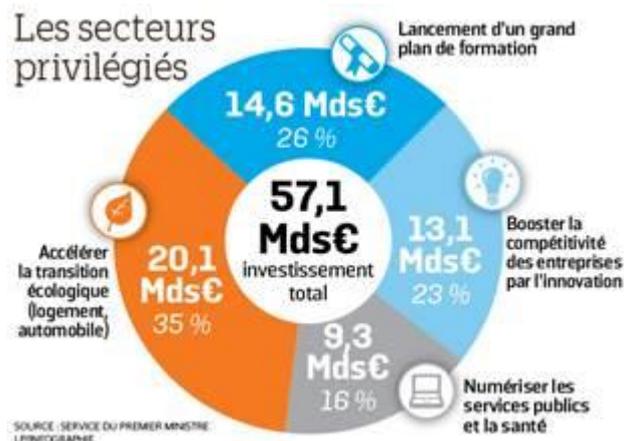
Outre la formation, la transition écologique se verra octroyer 20 milliards d'euros. Sur cette somme, 9 milliards seront consacrés à la rénovation thermique des bâtiments publics et des logements des ménages modestes. L'innovation sera aussi aidée financièrement à hauteur de 13 milliards d'euros, qu'elle concerne l'agriculture, l'intelligence artificielle, les mégadonnées ou les nanotechnologies. Les universités en seront aussi bénéficiaires. Et il est prévu 9 milliards d'euros pour adapter l'administration au numérique.

L'autre innovation, c'est que les mesures qui auront un impact sur le budget représentent 24 milliards d'euros sur cinq ans. Le reste - soit 33 milliards d'euros - est constitué d'instruments financiers ou de réallocation de crédits déjà affectés à des opérations précises. L'idée est de « *sanctuariser les dépenses d'investissements. De plus en plus, les dépenses de fonctionnement ont tendance à prendre le dessus sur les dépenses d'investissement* », [a expliqué le Premier ministre](#), qui promet que les résultats seront suivis de près par Matignon. L'objectif est louable, mais il est difficile de nier que les trois dernières décennies sur ce point ne plaident pas beaucoup en faveur de l'Etat français.

Guillaume de Calignon

LE PARISIEN – 26/09/2017

6 Contre le chômage, l'Etat sort le chéquier



Matignon a dévoilé lundi un plan géant de 57,1 milliards d'euros d'investissements sur cinq ans. Une promesse du candidat Macron pour booster la croissance et faire reculer le chômage.

Un plan massif d'investissements ! Edouard Philippe a détaillé lundi, en présence de Jean Pisani-Ferry, l'économiste qui a planché sur le sujet, le détail de cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Au total, 57,1 Mds€ vont être investis en cinq ans pour lutter contre le chômage, accélérer la transition écologique, booster l'innovation ou favoriser le passage au numérique. Concrètement, qui profitera de ce grand plan d'investissement (GPI) 2018-2022 ? Tour d'horizon des publics ciblés.

Coups de pouce fiscaux aux ménages modestes

En matière de logement, le gouvernement va octroyer des aides aux 3,8 millions de ménages modestes pour rénover les « passoires thermiques ». Des programmes existants seront transformés ou musclés. En outre, les 10 millions de propriétaires de voitures polluantes **bénéficieront d'une prime à la transition** de 1 000 € minimum, doublée pour les ménages non imposables.

Des formations pour les chômeurs non qualifiés

Contre le chômage, l'équipe Macron mise sur la formation. La cible est claire : les jeunes décrocheurs et les profils peu qualifiés. Au total, le GPI doit permettre de former 2 millions de chômeurs en cinq ans. Quid des seniors ? « Il fallait identifier des cibles prioritaires », justifie Jean Pisani-Ferry.

Cinq milliards d'euros en faveur des agriculteurs

L'enjeu est immense pour moderniser le secteur. « Mais les travaux sont en cours aux états généraux de l'alimentation, précise-t-il. Nous avons positionné cette somme mais il faudra préciser » le détail des mesures.

Booster la recherche et les filières stratégiques

Pas question de continuer à faire fuir nos cerveaux ! Le GPI compte les retenir et mettre le paquet sur la recherche, à l'université mais aussi dans les entreprises. Au total, 8,1 Mds€, hors secteur agricole, vont être injectés dans l'innovation pour augmenter la compétitivité de l'aéronautique, de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle...

Des mesures pour changer le quotidien de tous les Français

L'inventaire à la Prévert donne le vertige. Le grand plan d'investissement nous promet en effet un avenir radieux avec des routes flambant neuves, un réseau ferré sans panne, des transports verts, du très haut débit Internet partout en France, des maisons de santé dans les zones rurales, des services publics et un secteur médical hypernumérisés... Trop beau pour être vrai ? Peut-être. Mais à Matignon, on précise que les ministères qui profiteront de cette manne devront prouver régulièrement qu'ils obtiennent des résultats. En clair : que le grand plan d'investissement n'est pas un bel écran de fumée.

Aurélié Lebelle et Matthieu Pelloli

LE FIGARO – 26/09/2017

7 Pisani-Ferry: «Chaque ministre devra répondre de ses résultats»



INTERVIEW - Jean Pisani-Ferry, le concepteur du plan d'investissement, détaille au Figaro les objectifs du projet.

Le Figaro. - Pourquoi ce plan d'investissement était-il nécessaire?

Jean Pisani-Ferry. - D'abord pour accompagner et piloter deux grandes mutations que nous ne pouvons pas ignorer, la transition écologique et la révolution numérique. Mener à bien la première prendra plusieurs dizaines d'années et exigera une modification profonde de notre mode de vie. Quant au numérique, il nous percute de plein fouet: il change le travail et il va changer l'État, comme toutes les autres organisations de service. Après une décennie marquée par l'urgence de la réponse à la crise, ces deux révolutions nous forcent à regarder beaucoup plus loin. L'investissement est ensuite nécessaire pour accompagner les réformes que le gouvernement a entreprises. Ce n'est pas par décret qu'on fera monter en compétences un demandeur d'emploi peu qualifié. Réformer sans investir ne suffit pas, investir et réformer en même temps, c'est se doter de deux leviers complémentaires.

Quelles sont vos priorités?

Nous avons **quatre finalités**: accélérer la transition écologique, assurer la montée en compétence des actifs les moins bien formés, accroître la compétitivité des entreprises, en les poussant à passer d'une logique centrée sur les coûts à une logique de la qualité, et faire entrer de plain-pied l'État dans l'âge du numérique.

57 milliards, est-ce suffisant?

Nous avons défini nos priorités, nous aurions pu les élargir mais sur ces domaines, l'ordre de grandeur est tout à fait significatif, voire très important sur le volet formation. Nous nous adaptons aussi à ce qui est possible. Par exemple, pour la transition écologique, les chiffres qui circulent évoquent la nécessité d'un effort de 15 milliards d'euros par an. Débloquent un tel montant serait toutefois inutile ; il n'y aurait pas assez d'acteurs sur le marché pour répondre à notre demande.

Ce plan est-il le pendant keynésien de la politique de l'offre du gouvernement?

Pendant la campagne, la préoccupation keynésienne était assez présente ; avec l'amélioration de la conjoncture, l'affirmation d'une croissance solide, cette préoccupation s'est amoindrie. Nous misons beaucoup sur l'offre avec un axe important sur les sujets de compétitivité.

Comment réussir la bascule de l'État dans l'ère du numérique?

Le rapport propose un fonds pour la transformation de l'État, qui sera doté de 700 millions d'euros. Il lancera un appel à projets et les administrations qui ont besoin de financer un projet générateur de modernisation et d'économies pourront solliciter ce fonds si elles ont un plan précis d'investissement. Par exemple, grâce à ce financement, les musées publics pourraient monter une plateforme commune de numérisation de leurs billetteries. Avec ce fonds, nous voulons faire en sorte que l'État sorte de la logique de reproduction de l'existant induite par le rythme budgétaire. Historiquement, l'État français était un grand organisateur des mutations mais son horizon s'est beaucoup raccourci ces dernières années.

Comment le plan sera-t-il coordonné avec les programmes d'investissement d'avenir (PIA)?

Les PIA ont fait bouger les choses, en particulier avec la mutation des universités - ils ont été le pendant investissement de la réforme qui les a dotées de l'autonomie... Le 3e PIA est intégré au plan d'investissement et au passage financé. Mais je propose un changement de méthode. Le but est que les ministères s'approprient les logiques d'innovation et d'investissement. Au début des PIA, il y avait une certaine logique à externaliser cette approche pour initier le mouvement. Mais il faut éviter que s'installe un dualisme entre impulsion transformatrice et routine gestionnaire.

Comment les ministres vont-ils alors prendre en main le plan?

Désormais, chaque ministre sera responsable des investissements qui concernent son périmètre. Il saura pour tout le quinquennat sur quels crédits il peut compter. Les montants correspondants seront sanctuarisés. En contrepartie, chaque ministre devra répondre de ses résultats. Je plaide pour une forme de contractualisation avec, chaque année, une mesure des résultats et une réallocation entre les programmes peu efficaces et ceux qui marchent. L'idée est de sortir d'une logique quantitative, de piloter les ministères par les résultats et non les moyens.

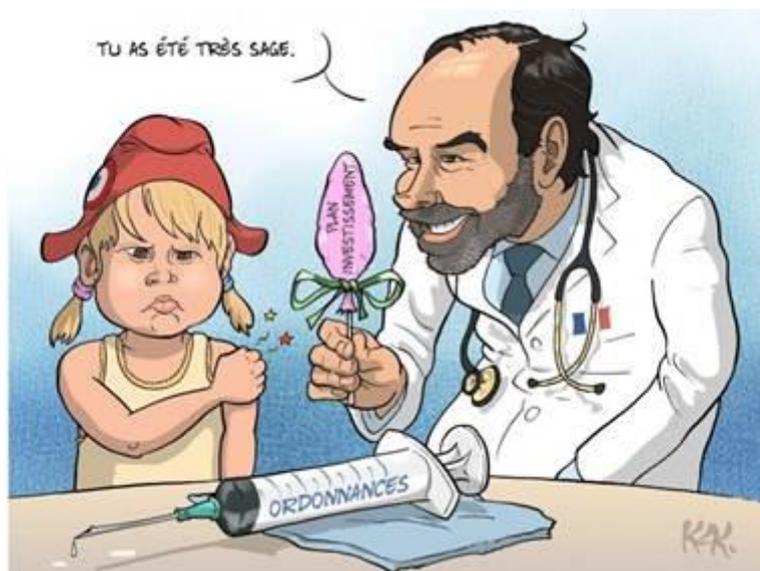
Comptez-vous sur un effet de levier du privé?

Oui, dans certains domaines, des capitaux privés pourront être impliqués, par exemple sur les sujets énergétiques, de transition écologique, de développement des entreprises... Partout où il y a à la fois une valeur publique et privée. Aujourd'hui, la [Banque européenne d'investissement](#) (BEI) est l'institution la plus en pointe sur ces sujets. Avec le plan Juncker, elle a mis au point un modèle dans lequel la tranche de capital est garantie par le secteur public, tandis qu'elle prend la mezzanine (de risque intermédiaire) et laisse les tranches de dette au privé. Le tout vise à maximiser l'effet de levier des fonds publics. Il faut regarder ces modèles de près et en tirer les leçons.

Anne de Guigné

L'OPINION – 26/09/2017

8 Investissement public: le bonneteau des milliards



Promis, juré, le « grand plan d'investissement » présenté lundi par le gouvernement n'aura rien à voir avec les plans d'avenir précédents. Plus de contrôle, des dépenses sanctuarisées... Vraiment ?

Jean Pisani-Ferry a remis lundi au Premier ministre son rapport sur le « grand plan d'investissement 2018-2022 », dont les premières mesures se retrouveront dans le projet de loi de finances, présenté mercredi. Un grand plan de 57 milliards d'euros qui propose notamment « d'accélérer la transition écologique » (20 milliards d'euros), « d'édifier une société de compétences » (15 milliards), « d'ancrer la compétitivité sur l'innovation » (13 milliards) et de « construire l'État de l'âge numérique » (9 milliards). Un grand plan qui ressemble aussi à un grand déshabillage de Jean pour habiller Paul.

Il y a eu le grand emprunt de Nicolas Sarkozy, pour « financer les grandes priorités d'avenir », basé sur le rapport « investir pour l'avenir » rédigé par deux anciens Premier ministre, Michel Rocard et Alain Juppé. Puis le plan d'investissement d'avenir, proposé par François Hollande pour prolonger jusqu'en 2020 ces PIA (plans d'investissement d'avenir). Il y aura donc, sous Emmanuel Macron, « un grand plan d'investissement 2018-2022 » pour, explique le Premier ministre Édouard Philippe, « amplifier l'effet positif des réformes structurelles que nous menons actuellement et soutenir la transition de l'économie française vers un nouvel axe de croissance ». Un plan basé sur un rapport — lui aussi ! — remis lundi par l'ancien président de France Stratégie, l'économiste Jean Pisani-Ferry. Et qui vise à mettre en œuvre les promesses d'Emmanuel Macron d'investir, non pas 50 milliards comme annoncé durant la campagne, mais 57 milliards d'euros finalement. Un surplus de 7 milliards issus des fonds du PIA version n°3.

Le calendrier de cette annonce est très politique. Trois jours après la [promulgation des ordonnances](#) sur le Code du travail et deux jours avant la présentation du [projet de loi de finances pour 2018](#), le gouvernement a profité d'une très brève fenêtre de tir en début de semaine pour communiquer sur l'idée qu'il ne faisait pas uniquement des réformes « libérales », ni une politique « de rigueur » : il n'oubliait pas « en même temps » de remettre du carburant dans la machine pour stimuler l'économie à long terme.

« **Sanctuariser et protéger** ». Ce faisant, le risque est de laisser croire que l'exécutif fait de nouveau appel aux bonnes vieilles politiques de relance keynésiennes. Ce qui n'est pas le cas. « La France ne souffre pas d'une insuffisance marquée de l'investissement public, celui-ci est sensiblement plus élevé qu'ailleurs en Europe, a d'ailleurs rappelé à juste titre Jean Pisani-Ferry. Ce n'est donc pas principalement à de nouvelles infrastructures que doit être consacré l'investissement et ce n'est pas au sens comptable qu'il faut entendre le concept mais au sens

économique : celui d'une mobilisation temporaire de ressources en vue d'un effet durable et mesurable à un horizon déterminé ».

«Durable» : c'est le concept clé de ce plan. «Il s'agit davantage d'une sanctuarisation et d'une protection que d'une hausse des ressources», confirme en écho un conseiller du Premier ministre. Pour preuve, ce n'est pas 57 milliards d'euros d'investissements nouveaux qui sont attendus, mais seulement 24 milliards d'euros. Les 33 milliards restants ne sont que redéploiements de crédits (12 milliards), garanties publiques, prêts ou dotations en capital gérés par la Caisse des dépôts et consignations (11 milliards) ou encore 10 milliards de fonds tirés du PIA3.

Si l'exécutif ne le concède qu'à demi-mot, l'intérêt principal de ce plan ne réside donc pas dans son montant mais dans le fait qu'il devrait permettre d'empêcher administrations et ministères de piocher dans des fonds censés préparer l'avenir, uniquement pour boucler des fins de mois difficiles.

Un objectif louable quand on sait que, comme le pointait la Cour des comptes dans un rapport de 2015, « près de 20 % des dotations du PIA [...] ne répondent pas, totalement ou partiellement, au principe d'additionnalité ». En 2014, 1,7 milliard d'euros du PIA 2 affectés au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont par exemple servi à compenser l'insuffisance de recettes exceptionnelles qui devaient alimenter le budget de la Défense. Le nouveau système est censé éviter cet écueil.

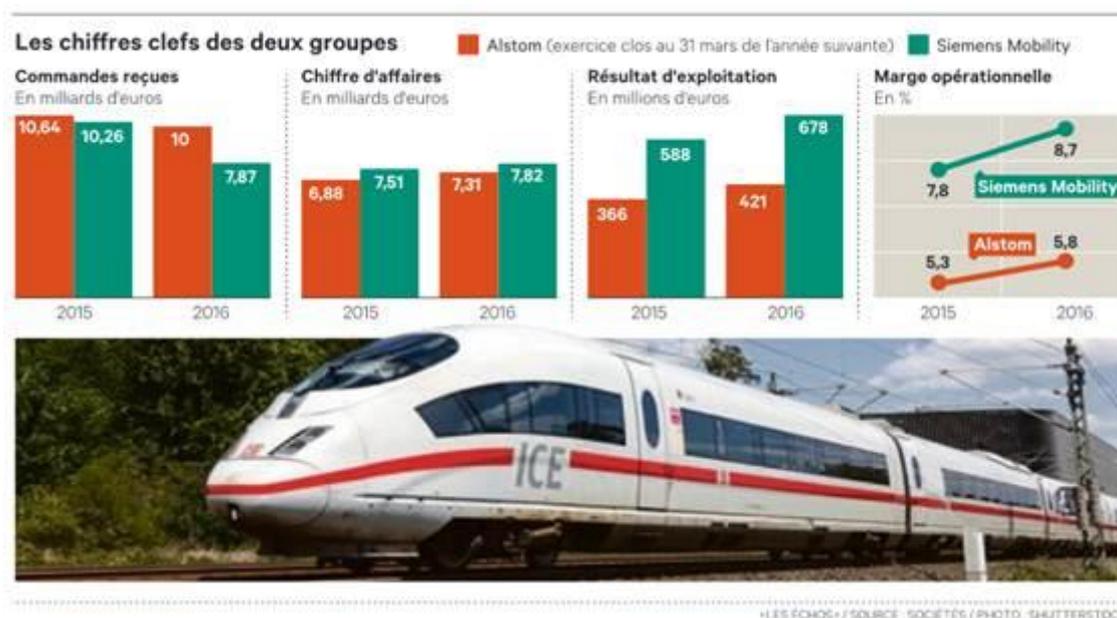
Contrôle. Pour s'assurer du bon fonctionnement de la machine, le rapport de [Jean Pisani-Ferry](#) évoque «des exigences élevées en termes de contrôle des résultats et de transparence». Voilà pour la théorie. En pratique, c'est plus compliqué. Pour l'heure, est simplement prévu un document annexé au projet de loi de finances (un «jaune» budgétaire) dédié au plan d'investissement, quelques rapports thématiques par ministères (des «bleus» budgétaires) et une labellisation des fonds «grand plan d'investissement». Le rôle que jouera le commissariat général à l'investissement (CGI), aujourd'hui présidé par Louis Schweitzer mais à la tête duquel beaucoup imaginent Jean Pisani-Ferry, reste à clarifier.

«Le plus important [pour le CGI](#), c'est de confier l'évaluation des projets d'investissement à des comités indépendants des administrations et des politiques, comme nous l'avons fait en faisant appel à des experts internationaux pour les projets concernant l'enseignement supérieur», explique René Ricol, le premier à avoir occupé le poste.

Autre élément important pour l'efficacité du plan : pour la première fois, le gouvernement s'est engagé sur des objectifs chiffrés. Sont notamment attendus 300 000 emplois et une baisse d'un point du taux de chômage structurel, une « division par deux du nombre de passoires thermiques occupées par des ménages modestes du parc social », l'achèvement de la couverture du territoire en très haut débit ou le doublement du nombre de maisons de santé et la dématérialisation de 100 % des services publics. Des objectifs clairs qui permettront peut-être à ce quatrième plan d'investissements en dix ans de marquer un peu plus l'opinion publique.

Parmi les projets les plus originaux : la création d'un fonds pour la transformation publique qui sera doté d'une capacité d'investissement de 700 millions d'euros. Ce fonds, « qui agira en quelque sorte comme une banque » confie Jean Pisani-Ferry, financera sur la base d'appels à projet les coûts d'investissement nécessaires à la mise en place de projets de réformes dans certaines administrations. Celles qui ont des idées de réforme pourront le solliciter directement, il leur prêtera l'argent qui sera remboursé par la direction du budget sur la base des gains économiques estimés par cette modernisation. Cela suppose des administrations prêtes au changement, prêtes à solliciter ce fonds, prêtes à accepter que la direction du Budget mesure les gains de productivité effectivement réalisés. Bref, une révolution qui semble inconcevable, aujourd'hui, dans l'administration française.

[Cyrille Lachèvre](#) et [Raphaël Legendre](#)

9 Jour J mardi pour la fusion Alstom-Siemens

Les conseils des deux entreprises se réunissent ce mardi pour approuver l'opération. Le maintien de l'influence française au sein du futur ensemble est au cœur des dernières discussions.

Alstom va ouvrir un nouveau chapitre de son histoire qui ressemble fort à un quitte ou double. Le constructeur ferroviaire, créateur d'une des grandes fiertés technologiques françaises de ces 30 dernières années, le TGV, s'apprête à fusionner avec son meilleur ennemi, Siemens. Une opération qui en fera le champion européen incontesté de son secteur, mais qui risque de diluer son identité nationale jusqu'à la perte de contrôle.

Le conseil d'administration de l'entreprise française et le conseil de surveillance du **conglomérat** allemand se réunissent ce mardi, et devraient approuver, sauf ultime péripétie, **le mariage de la première avec les activités ferroviaires du second**. Les modalités de l'opération, esquissées par « Le Monde » la semaine dernière et confirmées depuis par plusieurs sources, sont à peu près connues : Siemens devrait apporter à Alstom ses activités ferroviaires, c'est-à-dire la fabrication de matériel roulant ainsi que la signalisation, qui représentent 7,8 milliard d'euros de **chiffres d'affaires**. En retour, la société française lancerait une **augmentation de capital réservée** au groupe allemand. Celui-ci détiendrait alors la moitié du capital du nouvel ensemble. Il faudra encore convaincre les autorités européennes de la concurrence d'approuver cette union.

Création de valeur

Plusieurs notes d'analystes publiées ces derniers jours ont indiqué que ce rapprochement favoriserait la création de valeur. Le nouvel ensemble afficherait 16 milliards de chiffres d'affaires, et une marge de 8%, grâce notamment à la rentabilité de la signalisation, supérieure à celle du matériel roulant.

La question est surtout de savoir si l'influence française dans le nouvel ensemble est appelée à perdurer, ou au contraire finira par se dissoudre comme le sucre dans le café. Les dernières « fusions entre égaux » menées par des champions français (le cimentier Lafarge avec le suisse Holcim, le spécialiste du parapétrolier Technip avec son homologue américain FMC), se sont soldées par une **prise de contrôle rampante** par le partenaire étranger.

Avec 50%, voire plus, du capital du nouvel ensemble, Siemens sera en position de force pour imposer ses vues. Mais les pouvoirs publics français, qui soutiennent activement ce rapprochement, assurent que l'accord sera équilibré, et que plusieurs garanties ont été négociées. Selon plusieurs sources, le siège du nouvel Alstom devrait rester en France. Henri Poupart-Lafarge, le **PDG** du groupe français, qui peut se flatter de très bons résultats et notamment d'avoir porté le carnet de commandes du groupe à un niveau record, serait également maintenu à son poste.

Maintien de la R&D en France

Les centres de R&D situés en France ne franchiraient pas la frontière (à l'inverse, le développement des trains à hydrogène, innovation à fort potentiel défriché par Alstom Allemagne, resterait outre-Rhin). Le niveau d'emplois en France serait maintenu pour une durée de quatre ans. Enfin, la gouvernance pourrait, selon une source, inclure des seuils supérieurs à 50% des droits de vote pour certaines décisions stratégiques.

L'Etat n'a pas l'intention d'activer la clause qui lui permet, pour encore quelques semaines, d'acquérir jusqu'à 20% du capital d'Alstom auprès de Bouygues. Une fois l'augmentation de capital réalisée, cela représenterait plus que 10% des actions, résume en substance une source. Pour peser sur les décisions dans les années à venir, le gouvernement compte plutôt sur les commandes publiques de TER ou de TGV, vitale pour alimenter les usines d'Alstom en France.

Lionel Steinmann

LES ECHOS – 26/09/2017

10 STX, Alstom... Macron veut une rupture dans la politique industrielle française



+ VIDEO. L'exécutif a engagé un bras de fer avec les Italiens pour éviter qu'ils ne prennent le contrôle de STX France. Il a aussi été à la manœuvre sur l'opération Alstom-Siemens.

Depuis son arrivée à l'Élysée, Emmanuel Macron a montré à deux reprises - dans le dossier STX et celui d'Alstom - qu'il entendait rester en première ligne lors des mécanos industriels. Il s'inscrit ainsi dans la continuité de ses prédécesseurs, surtout quand des milliers d'emplois sont en jeu.

Mécanos industriels

Pour les chantiers navals de Saint-Nazaire, le gouvernement n'a pas hésité à engager un bras de fer avec les Italiens pour éviter qu'ils ne deviennent actionnaire majoritaire. [La nationalisation temporaire](#) de STX a ainsi été annoncée fin juillet. Et un nouvel accord capitalistique permettant aux deux parties « de sortir par le haut », sera annoncé ce mercredi à Lyon, à l'occasion du sommet franco-italien.

Dans un registre différent, l'exécutif a aussi été à la manoeuvre sur l'opération Alstom-Siemens. Convaincu que le champion français du ferroviaire sera plus fort en s'alliant avec son concurrent allemand, le gouvernement assume de se voir diluer dans le capital. « *On s'assure que les intérêts français soient défendus dans la durée* », glisse un conseiller élyséen.

« La France sans industrie n'est pas une option »

Mais jouer un rôle de premier plan dans les mécanos capitalistiques dans les entreprises dont l'Etat est actionnaire ne fait pas une politique industrielle. Pendant la campagne, Emmanuel Macron s'est voulu volontaire sur le sujet, voulant sortir du seul rôle de pompier joué par l'Etat depuis plusieurs décennies pour remettre en selle l'industrie française.

« *La France sans industrie n'est pas une option* », avait déclaré le candidat d'En Marche pendant la campagne, rappelant les 900.000 emplois perdus par l'industrie entre 1995 et 2013. Pour redynamiser le tissu français et l'inscrire dans la mondialisation, il y a en premier lieu le « *plan de transformation* » multiforme de l'économie française, dont la réforme du code du travail est la première étape.

Un rôle de premier plan pour l'Europe

Les mesures fiscales et les 15 milliards d'euros mis dans la formation professionnelle dans le cadre du plan d'investissements participent aussi de ce mouvement. Il y a enfin l'Europe, qui doit parvenir à jouer un rôle de premier plan, via un contrôle des investissements étrangers, un plan anti-dumping ou encore le « buy European act » qu'il appelle de ses vœux.

Le 31 mai dernier, à peine installé à l'Elysée, Emmanuel Macron avait réservé [sa première visite en province](#) aux chantiers STX. « *L'avenir industriel, ce sera de produire l'excellence du XXIe siècle, c'est pour cela que nous devons conduire une vraie politique de compétitivité* », avait-il déclaré aux salariés au pied d'un paquebot géant.

Vidéo : L'Etat nationalise temporairement les chantiers navals STX :

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/030613747868-macron-veut-une-rupture-dans-la-politique-industrielle-francaise-2116951.php>

[Gregoire Poussielle](#)

LE PARISIEN – 26/09/2017

11 Joon, la nouvelle compagnie low-cost d'Air France, propose

Barcelone à 39€



La nouvelle compagnie d'Air France propose désormais des vols à destination de Barcelone, Porto, Lisbonne et Berlin à partir de 39 euros. Décollage le 1er décembre.

De nouveaux avions blanc et bleu vont bientôt voler au-dessus de nos têtes. Après Hop (vols domestiques) et Transavia (low-cost moyen-courrier), le groupe Air France a lancé officiellement lundi une troisième compagnie aérienne : Joon. « Positionnée elle aussi sur le moyen-courrier, mais également dans quelques mois sur le long-courrier, Joon proposera une offre à mi-chemin entre le traditionnel et le low-cost », explique Jean-Michel Mathieu, son directeur général. La compagnie avait été annoncée au début de l'été, mais il restait à connaître les services, les destinations. Et surtout les prix.

Joon frappe fort : ses tarifs soutiennent la comparaison avec les low-cost qui se sont imposées sur les moyen-courriers en Europe (voir *infographie ci-dessous*). Les premiers vols, proposés à partir du 1^{er} décembre de Roissy en A320, démarreront à 39 euros TTC pour un aller simple en classe éco. Quatre destinations sont disponibles à la vente dès maintenant : Lisbonne et Porto (Portugal), Barcelone (Espagne) et Berlin (Allemagne). Attention, si, comme à Air France, le café ou le jus d'orange sera toujours offert, le bagage en soute pour les voyages moyen-courriers fera l'objet d'un supplément, comme c'est déjà le cas auprès de toutes les compagnies low-cost. Fin mars 2018, Joon étendra son offre aux long-courriers sur A350. Avec deux premières destinations pour la saison d'été : Fortaleza (Brésil) à partir de 249 euros TTC et Mahé (Seychelles) à partir de 299 euros.

L'esprit se veut proche du modèle start-up, avec une équipe resserrée (160 salariés fin 2017, mais plus de 1 000 en 2020). En témoigne le look « branché » du personnel de bord : pantalon cigarette, doudoune sans manches, polo, marinière et surtout... baskets blanches, une première pour une compagnie aérienne à vocation internationale ! « En tant que petite soeur d'Air France, Joon jouera un rôle de nouveau levier, explique Franck Ternier, le directeur général d'Air France. L'objectif est de reprendre l'offensive et de partir à la reconquête de certains marchés. » Et notamment de reprendre des lignes devenues déficitaires. Plus modeste et donc également plus agile, la petite nouvelle servira aussi de laboratoire à idées. « Certaines fonctionneront, d'autres pas, reprend le DG d'Air France. Mais si elles sont bien accueillies, on ne s'interdira pas de les déployer à grande échelle sur nos autres compagnies. »

Une flotte moins importante que les autres compagnies aériennes

Joon va par exemple proposer sur tous ses vols une nouvelle offre de divertissement, à regarder via son portail YouJoon en streaming directement sur son smartphone, sa tablette ou son ordinateur. Autre nouveauté : sur ses vols long-courriers en 2018, elle mettra à disposition de ses passagers des lunettes 3D Skylights pour visionner des programmes en relief. A l'horizon 2020, la flotte de Joon comptera 10 avions long-courriers et 18 appareils moyen-courriers. Soit largement moins que la plupart des autres grandes compagnies low-cost européennes. « Il n'est pas exclu qu'elle se développe par la suite sur d'autres marchés, rétorque Franck Ternier, et notamment celui de l'Atlantique nord. » Là où les low-cost long-courriers commencent à tailler des croupières aux compagnies classiques comme Air France.

LE FIGARO – 26/09/2017

12 Les acteurs du numérique vont refaire le monde à Paris



Plus de 2500 entrepreneurs et investisseurs du secteur sont rassemblés à l'occasion de France Digitale Day.

C'est à Matignon que se déroule ce lundi la soirée d'inauguration de la 5e édition de France Digitale Day, organisée par l'association France Digitale, qui se veut la grand-messe des start-up du numérique. Une manifestation dont le lancement était organisé, pour la deuxième fois, en même temps que la cérémonie très en vue de la FrenchTech. Parmi les 300 VIP invités pour l'occasion? [Nicolas Dufourcq, le DG de Bpifrance](#), [Frédéric Mazzella, le patron de BlaBlaCar](#), ou [Delphine Ernotte, la patronne de France Télévisions](#). Tous ont eu droit à un discours du premier ministre... en anglais, comme pour adresser un signe particulier à la délégation britannique menée par Taavet Hinrikus, le fondateur de TransferWise.

Et pour cause: France Digitale Day prend cette année un tour européen en hébergeant à Paris l'European Digital Summit, qui réunit une palette d'acteurs influents du numérique européen. L'événement sera cette année décliné en trois grandes scènes: une première pour échanger sur les expériences entrepreneuriales à l'étranger, une deuxième dédiée aux questions de cybersécurité et une troisième à l'Europe et aux impacts du Brexit.

Pas moins d'une ministre et deux secrétaires d'État - Pénicaud (Travail), Griveaux, (Économie) et Mahjoubi (Numérique) - viendront rencontrer les 2500 entrepreneurs et investisseurs inscrits. Ils seront rejoints par Fleur Pellerin, l'ex-ministre du Numérique puis de la Culture, qui a créé en 2016 un fonds d'investissement, Korelya Capital, et siège au board de France Digitale.

Signal positif à l'étranger

Sur le fond, les deux coprésidents de l'association patronale née en 2012 après la révolte des «pigeons» - Olivier Mathiot, CEO de PriceMinister, et Jean-David Chamboredon, président du fonds d'investissement Isai - ont moins de raisons de se plaindre que par le passé. Ils sont plutôt satisfaits des principales orientations économiques les concernant dans le budget 2018, présenté mercredi. «La transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière (IFI) est un signal fort aux entrepreneurs qui peut entraîner la fin des exils fiscaux, phénomène massif dans le numérique», assène ainsi Jean-David Chamboredon. Autre satisfaction? [La «flat tax» à 30 % sur les revenus du capital](#). «Nous aurions pu nous en offusquer puisque les «pigeons» avaient négocié un taux

(d'imposition sur les plus-values de cession, NDLR) à 24 % mais la simplicité du nouveau dispositif vaut les 6 % en plus et on ne s'en offusque donc pas», ajoute-t-il.

Mais tout n'est pas rose. Malgré les avancées, les deux coprésidents de France Digitale pointeront ce mardi un manque d'attractivité de la France à cause de sa fiscalité et de son droit du travail trop complexes pour les étrangers. Ils dénonceront aussi «la suppression de l'ISF-PME perçue comme son corollaire négatif» et profiteront de la tribune qui leur sera offerte pour faire quelques propositions en compensation...

Corinne Caillaud

⋮ SOCIAL

LE FIGARO – 26/09/2017

13 Code du travail : les routiers veulent bloquer la circulation automobile



VIDÉO - Hier, la première journée de grève n'a pas eu les résultats escomptés par les chauffeurs mobilisés qui poursuivent le mouvement ce mardi. Les syndicats de chauffeurs seront reçus jeudi au ministère des Transports.

Cette deuxième journée d'un mouvement reconductible contre la réforme du Code du travail sera-t-elle celle du décollage du mouvement, ou de son essoufflement? Des chauffeurs routiers poursuivent ce mardi le mouvement et plusieurs actions «se mettent en place», a indiqué à l'AFP Jérôme Vérité, numéro un de la CGT-Transports.

La route et les transports publics sont particulièrement visés ce matin. Bruno Lefebvre de FO relève des points de mobilisation dans un dépôt de bus à Rennes. À Rouen, les quelques dizaines de syndicalistes qui bloquaient depuis l'aube un noeud de circulation important, à l'est de la métropole, ont été contraints de cesser leur mouvement vers 7h, selon la préfecture. L'intervention des forces de l'ordre a eu lieu sans incident, a-t-on précisé. Dans le Nord, un barrage filtrant a été mis en place sur l'A26, au niveau du péage de Saint-Omer selon France Bleu Nord. Au Havre, où les manifestations avaient été nombreuses l'an dernier contre la loi Travail, aucun blocage n'a été signalé.

Les dépôts pétroliers, autre cible des grévistes, semblent fonctionner correctement. À Caen, une trentaine de grévistes filtraient ce matin les entrées et sorties du dépôt de carburant de Mondeville, à l'est de la ville, d'après la CGT. À La Rochelle, les routiers ont échoué à bloquer les dépôts pétroliers de La Pallice. «On a essayé de mettre en place quelque chose mais il y avait une compagnie de CRS entière et ils avaient l'air tendu», a rapporté à l'AFP Stanislas Baugé (CGT). Dans les Bouches-du-Rhône, le dépôt pétrolier de La Mède a été bloqué momentanément.

Une première journée en demi-teinte

Au soir de leur premier jour d'action, les routiers semblaient désabusés, voire surpris que les pouvoirs publics fassent respecter la loi. En début de matinée, les organisateurs avaient recensé

au plus fort «plus de 40 points» d'actions, mais sur l'ensemble du territoire, les velléités de blocages de dépôts n'ont pas duré, les forces de l'ordre étant intervenus sur plusieurs sites. Le gouvernement évoquait à la mi-journée un approvisionnement «normal» des stations-services, même si un effet panique a parfois incité les automobilistes à vider les cuves précipitamment.

Hier dans la soirée, les syndicats à l'origine du mouvement ont reproché au pouvoir d'avoir maté les bloqueurs qui souhaitent empêcher tout départ de camions. «Intimidations, menace sur les permis, camions grues»... «rien n'a été épargné aux grévistes» mais «on ne lâche rien!», prévenaient les fédérations CGT et FO, dans un communiqué appelant à [reconduire le mouvement](#). «Le gouvernement choisit la matraque plutôt que le dialogue», a également souligné hier sur RTL Jérôme Vérité. Le porte-parole a dénoncé une situation «d'atteinte au droit de grève» inédite «depuis 2002», tandis que le secrétaire national du PCF Pierre Laurent fustigeait une «répression anti-syndicale». Dans le bras de fer engagé avec le gouvernement, les grévistes ont affiché leur détermination. «On restera le temps qu'il faut jusqu'à ce que Macron retire ses ordonnances purement et simplement», a ainsi déclaré Fabien Dautan, délégué CGT-Transports en Gironde.

«Le blocage ce n'est pas une méthode, la bonne méthode, c'est le dialogue», a de son côté déclaré la ministre des Transports Elisabeth Borne sur BFMTV en fin d'après-midi, en invitant les syndicats des transports routiers et les organisations patronales à une réunion jeudi. Il s'agira notamment de discuter des moyens de lutter contre «le dumping social et la concurrence déloyale» alors que la directive européenne sur le détachement est en cours de révision. «Les routiers n'ont pas de raison de s'inquiéter des ordonnances Travail, qui ne modifient pas leur temps de travail», a-t-elle répété. La semaine dernière, le gouvernement avait reçu plusieurs syndicats, et parmi eux, la CGT et FO qui s'étaient dits «décus» par le refus de revenir sur les ordonnances.

Les ordonnances divisent le secteur

Opposés à la réforme du droit du travail, les chauffeurs dénoncent «l'affaiblissement» des représentants du personnel ou plus spécifiquement la possibilité de négocier dans l'entreprise des éléments de rémunération (13e mois, prime d'ancienneté...), jusque-là fixés par la branche professionnelle. De plus, les travailleurs détachés inquiètent les salariés français, qui subissent la concurrence des pays de l'Est. De leur côté, les employeurs soulignent qu'«aucun accord d'entreprise ne pourra être moins-disant que la convention collective. Affirmer le contraire est un mensonge et une manipulation» pour la fédération patronale du secteur des Transports, l'OTRE. Le secteur fait face à une pénurie de chauffeurs, et entre 15.000 et 30.000 postes seraient à pourvoir.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/social/2017/09/26/20011-20170926ARTFIG00045-deuxieme-jour-d-action-pour-les-routiers-et-nouvelles-penuries-de-carburant.php>

Luc Lenoir

LES ECHOS – 26/09/2017

14 Congé maternité: les dispositions de branche fragilisées



Un certain nombre de conventions collectives prévoient un plus par rapport à la loi en matière de congé maternité.

Le gouvernement fait «confiance » aux entreprises pour ne pas revenir dessus.

Avec la réforme du Code du travail, les congés maternité plus favorables que la loi prévus par les branches ne s'imposent plus aux entreprises, a reconnu la secrétaire d'Etat à l'Egalité hommes-femmes, Marlène Schiappa. Elle fait «confiance » à celles-ci pour ne pas revenir dessus.

Toutes les salariées n'en bénéficient pas. Un certain nombre de conventions collectives prévoient un plus par rapport à la loi en matière de congé maternité. Se pose la question du devenir de ces dispositions sectorielles, qui ne relèvent pas de l'égalité professionnelle homme-femme stricto sensu, avec [la réforme du Code du travail](#) introduite par ordonnances.

Prévoyance

Intervenant sur France inter ce lundi, la secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes s'est voulue rassurante. « *Le congé maternité reste tel quel pour les femmes salariées dans le Code du travail, la durée ne varie pas, l'indemnisation ne varie pas* », a affirmé Marlène Schiappa. C'est vrai pour le congé maternité légal, mais pas pour les droits supplémentaires accordés par les branches, a-t-elle cependant reconnu.

Le cas de la banque est exemplaire. Les salariées y ont le droit de prendre un congé maternité « supplémentaire » de 45 jours à 100% de salaire ou de 90 jours à 50%. Elles peuvent aussi prolonger le congé parental légal de 45 jours indemnisés à 100%. C'est indiqué dans un chapitre spécifique de la convention collective bien distinct de celui de la prévoyance. Peu de branches prévoient une telle rallonge. Elles sont plus nombreuses en revanche à compléter [l'indemnité versée par la Sécurité sociale qui est plafonnée](#).

« C'est absolument ubuesque »

Au ministère du travail, on affirme que ces accords vont continuer à s'imposer aux entreprises: « *toutes les garanties collectives dont les mesures concernant les congés maternités restent dans le champ de la branche* », précise-t-on dans l'entourage de Muriel Pénicaud. Mais la rédaction de ce point manque à tout le moins de clarté car manifestement, pour Marlène Schiappa, ces règles ne s'imposeront plus aux entreprises si elles trouvent un accord avec des syndicats représentant au moins la moitié des salariés. Ce verrou majoritaire suffira-t-il quand on sait que le sujet de l'égalité femmes-hommes peine à trouver sa place sur le terrain, où les syndicalistes ont nombre d'autres priorités à traiter, a fortiori quand l'entreprise est peu féminisée? « *C'est absolument ubuesque de penser que les entreprises vont se précipiter pour changer cela, [...] les syndicats, on peut leur faire confiance, je fais confiance aux acteurs de l'entreprise* », a martelé Marlène Schiappa, qui a par ailleurs annoncé que l'extension du congé maternité aux non-salariées se fera « *métier par métier* » durant le quinquennat, en commençant par les agricultrices.

L'argument est à double tranchant car s'il est « *ubuesque* » d'imaginer qu'une entreprise veuille s'en affranchir, on peut se demander l'intérêt qu'a eu le gouvernement à ne pas inscrire ces

dispositions clairement dans le socle conventionnel obligatoire alors que les syndicats et associations féministes ont violemment protesté. Sans compter que à écouter Marlène Schiappa, la réforme ouvre aussi comme sur tous les autres sujets renvoyés à l'entreprise la possibilité de conclure des accords avec les délégués du personnel non syndiqués jusqu'à 50 salariés et même par simple consultation des salariés quand l'effectif est inférieur à 20, ce qui relativise le verrou syndical invoqué.

Leïla de Comarmond

::: POLITIQUE

L'OPINION – 26/09/2017

15 Projet de loi antiterroriste: La République en marche face à une double opposition



Jean-Luc Mélenchon, Gérard Collomb et Eric Ciotti

Les Républicains et La France insoumise ont mêlé leurs voix pour tenter de rejeter le texte. Les députés de ces deux groupes tirent à vue sur le projet de loi du gouvernement, pour des raisons inverses

Le projet de loi antiterroriste est examiné depuis lundi dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Il vise à transposer dans le droit commun certaines mesures de l'état d'urgence, d'ici au 1^{er} novembre : perquisitions, assignations à résidence ou fermetures administratives de lieux de culte. Le vote solennel en première lecture aura lieu le 3 octobre.

À gauche, [les députés de La France insoumise](#) leur font face. À droite, ceux des Républicains. Pour l'examen du projet de loi antiterroriste, qui se déroule jusqu'à jeudi dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, les 313 députés du groupe La République en marche sont cernés. « C'est la spécificité de cette législature et le problème de ce type de texte : on peut facilement tomber dans la caricature. Notre effort, c'est d'opérer la synthèse », résume le rapporteur du texte, le député LREM de Saône-et-Loire, Raphaël Gauvain.

La première séance de lundi a donné le ton de cette opposition à double facette. À eux deux seuls, La France insoumise et Les Républicains ont déposé 130 amendements (respectivement 48 et 81). Voilà deux alliés de circonstances qui forment un attelage improbable : les troupes de Jean-Luc Mélenchon ont voté lundi la motion de rejet présentée par Les Républicains. Les voix se mêlent pour des raisons radicalement opposées.

De part et d'autre, les mots employés sont lourds. Le député LR de l'Yonne, Guillaume Larrivé, a présenté cette motion de rejet du texte en plaidant pour « un réarmement de la Nation dans toutes ses dimensions ». La droite a demandé à proroger l'état d'urgence pour un an, jusqu'en novembre 2018. À l'autre bout de l'Hémicycle, La France insoumise brocarde une « loi liberticide ». « Le fait d'avoir deux oppositions montre aussi la rationalité des mesures qu'on porte », théorise le député LREM de la Vienne, Sacha Houllé.

Une configuration à laquelle les députés de La République en marche ne sont pas encore habitués. Lors de [l'examen du projet de loi de moralisation de la vie publique](#), en juillet dernier, l'opposition, qu'elle soit de droite ou de gauche, n'avait pas été vraiment frontale. Au moment des [débats sur la loi d'habilitation à légiférer par ordonnances sur le droit du travail](#), La République en marche avait un seul et même opposant. Les Insoumis avaient ferrailé sévèrement contre le texte mais [Les Républicains avaient eu du mal à exister dans les discussions](#) sur une réforme dont ils soutenaient la philosophie. « Pour la première fois, on arrive sur un texte où l'on a deux types de critiques. Quand on est attaqué de manière caricaturale, d'un côté comme de l'autre, c'est qu'on est dans le juste », considère aussi le député LREM de Paris, Hugues Renson, vice-président de l'Assemblée.

Effort inutile. Dans une telle configuration, difficile pour les autres groupes de trouver une place. Les socialistes soutiennent le texte dans ses grandes largeurs alors que le FN a choisi de boycotter le travail en commission. « Nous n'avons pas le goût de l'effort inutile », a justifié Marine Le Pen lundi matin. Au milieu de tout cela, [le MoDem essaye aussi d'exister](#). « On voudrait tenter de sortir du débat Ciotti-Insoumis », fait valoir le président du groupe, le député du Loir-et-Cher, Marc Fesneau. Les troupes de François Bayrou réclament notamment l'aval du juge judiciaire pour les prolongations d'assignation. Mais les 47 députés sont confrontés à un exercice complexe : améliorer le projet de loi sans pour autant trop y toucher. « L'équilibre sur ce texte est suffisamment difficile à trouver pour ne pas trop bousculer les choses », résume l'un d'eux.

Au sein de La République en marche, le texte fait plutôt consensus. Certes, il y a eu quelques doutes, exprimés notamment par la voix du député LREM (ex-PRG) Alain Tourret. Mais l'intervention du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, devant le groupe, le 13 septembre, a apaisé les troupes. « Il parlait concret, il a réussi à matérialiser la menace sans inquiéter », relate un député. En commission, les députés de La République en marche ont déposé une dizaine d'amendements. « Ce texte n'est pas un sujet de polarisation au sein du groupe, les événements récents font qu'il n'y a plus de débats », estime un élu macroniste.

Ainsi, [en cajolant les députés, le ministre de l'Intérieur a permis d'écarter toute contestation en interne](#), pour mieux contrer celles venues de l'extérieur.

Caroline Vigoureux

INTERNATIONAL

LES ECHOS – 26/09/2017

16 Les entreprises françaises à l'assaut du marché indien



Les Français, emmenés par le Medef, mettent en avant leurs solutions pour répondre au développement démographique et urbain de l'Inde

Moins de trois mois avant la visite d'Etat d'Emmanuel Macron, début décembre, quelque cinquante entreprises françaises sont venues identifier en Inde les opportunités qu'offre ce pays en pleine transformation. « *L'activité des entreprises présentes dans la délégation correspond aux besoins actuels de l'Inde* », a déclaré Pierre Gattaz, président du Medef.

Les transports, le développement durable ou encore l'énergie... la plus grande démocratie du monde doit trouver des solutions pour absorber [son dynamisme démographique](#) . D'ici à 2050, la population comptera 1,7 milliard de personnes, tandis que 500 millions d'individus auront opté pour une vie citadine. Plutôt que d'élargir des zones urbanisées déjà saturées et fortement polluées, le gouvernement veut au contraire créer de nouvelles zones et prévoit ainsi la création de 108 « smart cities ».

Grandes entreprises, moyennes et même petites sont donc venues « *chasser en meute* », comme le souligne Medef International, et proposer leurs technologies, voire du clés en mains répondant aux défis que le pays doit relever.

Rencontre avec Modi

Avant de se rendre à Mumbai puis à Bangalore, les hommes d'affaires se sont entretenus avec les membres du gouvernement et, pour finir, le Premier ministre a reçu les responsables de la délégation. [Narendra Modi, dont le mandat s'achève en 2019](#) , a initié plusieurs réformes d'envergure au cours des derniers mois.

Il a déjà procédé en novembre 2016, à la démonétisation en un jour de 86% des billets de banque en circulation. Le 1er juillet de cette année, il a [introduit une taxe unique](#) destinée à mettre un terme aux multiples systèmes de taxation qui s'empilaient aux niveaux fédéral et local. Ces changements de cap ont porté un coup à la consommation et à l'investissement, au point que [la croissance s'en ressent](#) .

Croissance ralentie

Si l'Inde demeure le champion de l'accélération du PIB avec 7,9% en 2015/2016, la fédération indienne est confrontée aujourd'hui à un ralentissement sensible. Avec +5,7% au deuxième trimestre, elle signe là sa plus mauvaise performance en treize trimestres. En cause, l'impact des réformes mais pas seulement : « *La détérioration s'est amorcée fin 2015, c'est-à-dire avant la démonétisation* », souligne TAC, spécialiste de l'analyse des risques.

Pour retrouver un taux de +8% en 2018, le gouvernement met la dernière main à un nouveau train de mesures de stimulation qui restent encore à être avalisées par le Premier ministre. Ce dernier, en axant une grande partie de son action sur une relocalisation des ressources industrielles en Inde, veut notamment faire remonter à 17% au lieu de 12% actuellement la part de l'industrie dans le PIB.

Il dispose encore de deux ans pour réellement obtenir des résultats. En juillet, l'indice PMI pour l'industrie manufacturière est tombé à 47,9 à son plus bas niveau depuis 2008. Il s'agissait, là encore, d'un accident ponctuel, un désordre installé entre les fournisseurs et les industriels du fait de l'introduction de la taxe unique. Mais cela révèle une fragilité persistante des circuits économiques.

Michel De Grandi

LE MONDE – 26/09/2017

17 Allemagne : les négociations pour une coalition s'annoncent

difficiles pour Merkel



La chancelière allemande doit constituer une coalition au sein du Parlement, où l'extrême droite vient de réapparaître pour la première fois depuis 1949.

Après avoir pris acte d'une victoire qu'elle espérait « *un peu meilleure* » aux législatives allemandes, Angela Merkel doit s'atteler à la difficile composition d'une coalition au sein d'un Parlement où l'extrême droite occupe désormais la troisième place.

La chancelière a annoncé lundi 25 septembre qu'elle entamerait dès que possible des discussions avec les libéraux du *Freie Demokratische Partei* (FDP – « Parti libéral démocrate ») et les écologistes des *Grünen* (Les « Verts »), mais aussi avec les membres du *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (SPD – « Parti social-démocrate »), ses anciens partenaires de coalition, qu'elle a invités à revenir sur leur décision de rejoindre les rangs de l'opposition. Peu de progrès sont cependant attendus avant l'élection dans le Land de Basse-Saxe, le 15 octobre.

Sanctionnés pour leur politique d'accueil des migrants, les chrétiens-démocrates (CDU) d'Angela Merkel et les chrétiens sociaux (CSU) ont remporté 33 % des suffrages, score en retrait de 8,5 points par rapport aux législatives de 2013, et à leur plus faible niveau depuis la fondation de la République fédérale d'Allemagne (RFA) en 1949.

La CDU-CSU reste toutefois le premier parti au Bundestag, et, comme l'a souligné Angela Merkel, aucune coalition n'est possible sans le bloc conservateur.

Lors d'une conférence de presse lundi, la chancelière a affiché clairement son intention d'aller au bout de son quatrième mandat de suite de quatre ans. « *Ma décision [de briguer un quatrième mandat] l'an dernier ne dépendait pas du pourcentage que j'obtiendrai* », a-t-elle dit en soulignant qu'elle avait entamé sa campagne électorale « *sans illusions* » quant aux difficultés qui l'attendaient.

Le choc AfD

Avec ses 33 %, la CDU-CSU peut compter sur 246 sièges. Le SPD, avec ses 20,5 % (contre 25,7 % en 2013) obtient 153 sièges, dans un Bundestag qui en comptera 709, contre 631 dans la chambre basse élue en 2013. Vient en troisième position Alternative für Deutschland (AfD – « Alternative pour l'Allemagne ») avec 12,6 %, ce qui lui vaudra 94 sièges. Le parti d'extrême droite est suivi par le FDP (10,7 %), qui aura 80 sièges. Le Parti de gauche (Linkspartei), avec 9,2 %, contrôlera 69 sièges, et les Verts, qui ont rallié 8,9 % des suffrages, 67 sièges. Le taux de participation a été de 76,2 %.

Une coalition à trois avec FDP et Grünen pourrait se révéler instable, une incertitude susceptible d'inquiéter les investisseurs, tout comme la perspective de longues tractations à même de détourner l'attention des négociations en cours entre Londres et Bruxelles sur le Brexit.

L'économiste en chef de l'institut de recherche économique Ifo, Klaus Wohlrabe, n'exclut pas la tenue d'un nouveau scrutin, si les partis politiques n'arrivent pas à s'entendre.

Le premier choc du scrutin reste l'entrée au Bundestag de l'extrême droite, une première depuis la seconde guerre mondiale. En 2013, ce parti tout nouvellement formé avait frôlé sans l'atteindre

(avec 4,8 %) la barre de 5 % nécessaires pour avoir des élus à la chambre basse. L'entrée « *de l'AFD au Bundestag est nuisible à notre pays* », a jugé le chef de la confédération des associations patronales allemandes BDA, Ingo Kramer. « *Les autres partis ont désormais la tâche d'acculer l'AFD dans les débats parlementaires directs.* »

FDP et Verts prêts pour une « coalition Jamaïque »

Martin Schulz a redit lundi que son parti rejoignait l'opposition et ne ferait plus partie de la coalition de gouvernement après le verdict cuisant des urnes, plus mauvais score jamais enregistré à des législatives par les sociaux-démocrates depuis 1933. « *J'ai entendu les propos du SPD*, a déclaré Angela Merkel. *Je pense cependant que nous devrions rester en contact. Je pense que tous les partis ont la responsabilité d'assurer que nous aurons un gouvernement stable.* »

Une « coalition Jamaïque » (noir pour la CDU-CSU, jaune pour les libéraux, vert pour les écolos) est susceptible d'être fragilisée par les vues diamétralement opposées des formations sur certains sujets cruciaux : les réfugiés, la politique fiscale ou l'Europe.

Si les écologistes ont affirmé dès dimanche soir qu'ils étaient toujours favorables à une « *Europe plus forte* », en revanche le FDP refuse toute nouvelle mesure en faveur de l'intégration européenne de l'Allemagne, et pourrait donc compromettre le projet de relance du moteur franco-allemand d'Emmanuel Macron.

Le chef de file des libéraux, Christian Lindner, a redit quant à lui lundi qu'il était prêt à des négociations avec les conservateurs en vue de former une coalition, mais cela sous certaines conditions.

Pas de lignes rouges sur l'Europe

Christian Lindner s'est montré hostile pendant la campagne à certains projets de réforme de la zone euro du président français, Emmanuel Macron, évoquant les « *lignes rouges* » que constituent pour lui un budget de la zone euro ou une union bancaire.

Interrogée lors de sa conférence de presse sur ses intentions concernant l'Europe, Angela Merkel a répondu : « *Je ne vais rien exclure ni tracer des lignes rouges.* »

Les questions européennes joueront un rôle dans les négociations sur la formation de la nouvelle coalition gouvernementale, qui pourraient durer plusieurs mois, mais « *on ne peut pas dire aujourd'hui : "Ceci marche et pas cela."* Nous allons devoir parler avec le FDP », a ajouté la chancelière.

A Paris, on assure que les projets qu'Emmanuel Macron doit détailler mardi n'ont pas changé du fait du résultat des élections allemandes.

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

